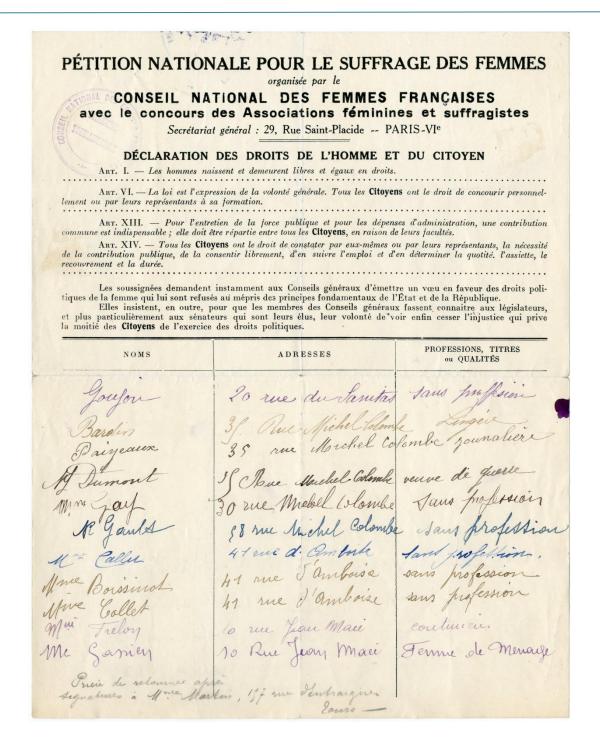
Pour le suffrage des femmes.

Document 27

Pétition nationale organisée par le Conseil National des Femmes Françaises. Avril 1933

AD Indre-et-Loire, 3 M 478



LA CITOYENNETE

Pour le suffrage des femmes.

Document 27

Réponse du Conseil Général d'Indre-et-Loire à la pétition

AD Indre-et-Loire, 3 M 478

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté — Egalité — Fraternité

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

Extrait des Délibérations du Conseil Général

SESSION d'avril DE 193 3.

Séance du 26 avril 1933

Suffrage des femmes. - Voeu

M. de TRISTAN donne lecture du rapport suivant:

Saisie d'une pétition émanant de la branche tourangelle

du Comité national des femmes françaises, et invitant le Conseil

à émettre un voeu en faveur du suffrage des femmes, votre troisième Commission s'est trouvée partagée entre deux groupes exactement égaux. La moitié de ses membres était favorable et l'autre moitié opposée à l'adoption du voeu. Dans ces conditions, elle ne peut que laisser au Conseil le soin de se prononcer.

Le Conseil, consulté, se prononce contre l'adoption du voeu.



Pour le suffrage des femmes.

Document 27

Pétition nationale organisée par le Conseil National des femmes françaises. Avril 1933 et Réponse du Conseil général d'Indre-et-Loire

AD Indre-et-Loire, 3 M 478

Questionnaire

Texte de la pétition

- 1. Qui est à l'origine de cette pétition pour le suffrage des femmes ?
- 2. Sur quel texte fondamental s'appuie la pétition?
- 3. La pétition est-elle signée par des hommes ou des femmes ? Justifiez votre réponse.
- 4. A qui la pétition est-elle adressée ? Que leur demande-t-on ?
- 5. Pourquoi la pétition parle-t-elle de "mépris des principesde la République" ?
- 6. A qui les Conseils généraux devront-ils faire connaître leur décision ?

Réponse du Conseil général d'Indre-et-Loire

- 7. Quelle est la date de la délibération (une délibération est une discussion suivie d'une décision) ?
- 8. Qu'est-ce que la 3^e commission du Conseil Général a décidé ?
- 9. Le Conseil général a-t-il accepté ce vœu?